**CATÉGORIE B96 DU PERMIS DE CONDUIRE**

**LES ENJEUX DE LA FORMATION**

La conduite d’un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu’il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d’ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu’un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l’aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celle qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d’adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

**LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

La formation, d’une durée de 7 heures se décompose en deux parties :

* **4heures hors circulation** alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l’utilisation d’un ensemble de véhicules.

Cette séquence alterne pendant 4 heures théorie et pratique au volant. Elle a pour objectif l’acquisition de savoirs et savoir-faire indispensables à la prise en charge et à l’utilisation en toute sécurité de ce type d’ensemble.

**A/ Connaitre et comprendre l’utilité de la réglementation concernant :**

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charges maximum admissibles, le poids réel et la charge.

Les plaques : Plaques d’immatriculation, d’identification et de tare.

Le freinage des remorques.

Les équipements obligatoires de la remorque : feux, éclairage de la plaque d’immatriculation dispositifs réfléchissants, clignotant.

Equipements obligatoire supplémentaires pour le remorque dont la largeur est supérieur à 1,60 mètre ou 2.10 mètre.

Le triangle de pré-signalisation.

**B/ Connaître et comprendre l’utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d’un ensemble.**

* Signalisation spécifique
* L’utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3.5 tonnes).
* Le chargement : répartition et arrimage.

**C/ Connaître et comprendre l’utilité des vérifications à effectuer avant le départ**

* Vérification de l’état du véhicule tracteur, notamment au niveau : des freins, état des suspensions, état du dispositif d’attelage.
* Vérification de l’état et du bon fonctionnement des feux : du véhicule tracteur et de la remorque.
* Vérification de l’état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque

**D/ Réalisation d’exercices d’attelages et de dételage**

* Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d’un attelage et d’un dételage (s’assurer, avant de départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour la sécurité).

**E/ Réalisation d’exercices de maniabilité**

* Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision
* Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.
* **3heures en circulation** pour appendre à adapter le comportement de conduite aux particularités de la conduite d’un ensemble et aux risques qui sont associés.

L’objectif de cette séquence est de travailler sur l’adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d’un ensemble et susciter une prise de conscience des risques associés.

 La séquence circulation s’effectue avec un maximum de 3 élèves dans la voiture tractrice et chaque élève effectue au minimum 50 minutes de conduite.

En circulation l’accent est mis notamment sur :

* La maîtrise de l’ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d’oscillations latérales.
* Les angles morts.
* Les changements de direction.
* La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables).
* L’information et la communication avec les autres usagers.
* L’anticipation, les distances de freinage et d’arrêt
* Les trajectoires (virages, voies étroites)
* La maîtrise de l’ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croissement et de dépassement.

A l’issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan, la prestation de chaque élève et notamment sur :

* Le ressenti de sa prestation
* Dans le cas d’une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu’ils ont perçu de la prestation.
* Un bilan de la prestation, réalisé par l’enseignant accompagné de conseils en lien avec la conduite d’un attelage

**ATTESTATION**

A l’issue de la formation, l’établissement agréé vous délivre une attestation de formation. Vous devez ensuite aller en préfecture pour faire porter la mention sur votre permis de conduire.